

Déjeuner-conférence

Date: 4 FÉVRIER 2015

Lieu: HOLIDAY INN SÉLECT,
MONTRÉAL, 99 Avenue Viger
Ouest, Montréal, Québec H2Z 1E9

Heure: 07:00 H. À 09:30 H

Partenaires



Économie,
Innovation
et Exportations



Commanditaires



FATTON

Collaborateurs



Prix - Avant taxes et services

50 \$ membre de nos Collaborateurs

65 \$ pour les inscriptions avant le
10 janvier 2015

75 \$ prix régulier

Paiement: via Eventbrite

Inscription en ligne
Cliquez ici

Termes et conditions

Aucun remboursement ne sera effectué si un participant(e) annule son inscription dans les sept (7) jours ouvrable précédant la date de l'activité.

Contact : info@vanasse-associes.com
514-823-7549 ou 514-955-4701

Vanasse & Associés

est heureuse de vous convier à son prochain déjeuner-conférence portant sur

« La gestion de la TVA en Union européenne et la représentation fiscale : les avantages pour les entreprises canadiennes exportatrices »

« Nous vous exposerons les opportunités et les avantages proposés par la représentation fiscale en Union européenne. La représentation fiscale est particulièrement adaptée aux sociétés étrangères dans le cadre de la récupération de la TVA en Union européenne lors de leurs opérations commerciales sur ce territoire. Elle permet une meilleure gestion de la TVA perçue ou versée en France et en Europe pour les entreprises canadiennes exportatrices qui vendent ou achètent sur le territoire hexagonal. Les stratégies commerciales et logistiques élaborées depuis le Canada sont nombreuses. Ainsi, cette conférence permettra aux participants de faire les meilleurs choix quant à la stratégie d'affaires à utiliser.

Le besoin en représentation fiscale sur l'Union européenne va augmenter significativement, notamment avec l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne. Cette conférence, utilisant le dossier « France » comme base, présentera donc les principaux flux et mouvements, que ce soit de marchandises ou de services pour en comprendre le mécanisme.

Pour les entreprises et ses dirigeants financiers, la représentation fiscale permet de conforter la présence de l'entreprise Union européenne sans avoir à supporter les coûts et les contraintes d'une filiale ou d'une succursale tout en gérant de façon adéquate la TVA ».

Le conférencier principal



Monsieur Philippe Talon, directeur du bureau AFC de Paris, sera notre conférencier principal. Ce dernier est diplômé du MBA de l'Institut Supérieur de Gestion Paris, du MBA de l'International School of Management Paris ainsi que du Master Grande Ecole de l'ESC Troyes. AFC a été fondé en 1989 et compte environ 80 entreprises comme clients réguliers. Notons parmi eux des entreprises des secteurs de la sous-traitance automobile, de l'électronique industrielle, de la vente par correspondance, de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, des assurances, de la chimie, de l'énergie, des services et les utilities. Les clients représentés fiscalement travaillent en France et en Europe en BtoB, BtoC et BtoG.